



# CERCLE SPORTIF QUEVENOIS

## Section TENNIS DE TABLE

Document à compléter et à remettre au club

### REGLEMENT INTERIEUR

(édition de septembre 2021)

#### 2<sup>ème</sup> partie

(Accusé de Réception)

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur <sup>(1)</sup> : .....  
Licencié(e), parent/responsable légal de <sup>(1)</sup> : .....

- 1 - Certifie avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur de la section Tennis de Table du Cercle Sportif Quévenois (édition de septembre 2021) et m'engage à le respecter.
- 2 - Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance mises à ma disposition et déclare faire mon affaire personnelle quant à la souscription ou non des garanties complémentaires portant sur les capitaux décès et invalidité ainsi que sur les indemnités journalières qui sont proposées par la FFTT aux licenciés.
- 3 - Accepte que les photos prises lors des différentes manifestations soient mises en ligne sur le site internet de la section ou diffusées dans des revues sportives <sup>(2)</sup>.
  - oui
  - non

#### Pour les parents ou responsables légaux d'un/de licencié(s) mineur(s)

- 4 - Assurerai l'accompagnement de mon/mes enfant(s) jusqu'aux lieux d'entraînement, de même qu'à ceux des rencontres de compétition à domicile ou aux points de rendez-vous pour les rencontres devant se dérouler à l'extérieur, s'il y a lieu <sup>(2)</sup>.
  - oui
  - non
- 5 - Dégage toute responsabilité vis-à-vis des dirigeants de la section quant aux accidents qui pourraient se produire en dehors des heures et lieux d'entraînement et de rencontres de compétition.
- 6 - M'engage à covoiturer les joueurs de(s) (l')équipe(s) engagée(s) en compétition dans laquelle/lesquelles mon/mes enfant(s) évolue(nt) en respectant le planning établi.
- 7 - Accepte que mon/mes enfant(s) participe(nt) au Critérium Fédéral <sup>(2) (3)</sup>.
  - oui
  - non

#### Pour les licenciés des catégories Juniors et Seniors inscrits en compétition

- 8 - Sur le plan sportif, accepte de participer à la Coupe du Morbihan <sup>(2)</sup>.
  - oui
  - non

A ....., le .....

Signature

<sup>(1)</sup> rayer la mention inutile

<sup>(2)</sup> cocher la case correspondante

<sup>(3)</sup> le Critérium Fédéral est une épreuve départementale individuelle se déroulant sur 4 samedis après-midi répartis tout au long de la saison sportive, ouverte aux jeunes joueurs détenteurs d'une licence de compétition dite « Traditionnelle », et soumise à la perception de droits d'inscription forfaitaires à la charge du licencié - pour un montant allant de 16,50 € à 19,00 € selon la catégorie du joueur concerné.